

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déménagement du centre de vaccination - Covid-19, salle de Hérel à Granville

A partir du mercredi 31 mars, le centre de vaccination - Covid-19 de Granville s'installera, non plus à l'hôpital, mais en ville, salle de Hérel grâce au partenariat actif de la ville de Granville, de Granville Terre & Mer et du centre hospitalier Avranches-Granville.

Ce déménagement du centre de vaccination dans des locaux plus adaptés, permettra la création de lignes vaccinales supplémentaires selon les disponibilités des doses vaccinales.

Afin de répondre à la nécessité d'élargir l'accès à la vaccination anti-COVID, le centre hospitalier Avranches-Granville, la ville de Granville et Granville Terre et Mer ont collaboré pour proposer à la population, un centre de vaccination mieux dimensionné, dans des locaux adaptés à l'ouverture de lignes de vaccination supplémentaires.

Ce dispositif de vaccination à grande échelle fonctionnera grâce à un partenariat avec les professionnels de santé de ville, hospitaliers et retraités.

Afin d'accompagner ce nouvel effort, tous les volontaires sont les bienvenus : médecins, pharmaciens, sage-femme, infirmier(e)s, aides-soignants salariés ou retraités et professionnels de santé libéraux, mais aussi bénévoles ou personnels administratifs pour l'accueil des patients. Ces séances vaccinales se dérouleront en toute sécurité grâce à la présence en continue de personnels médicaux fort de l'expérience acquise des centres actuellement en place. Après le déménagement, l'accélération du rythme vaccinal se fera progressivement à partir de début avril.

Un mode de fonctionnement conservé

Le centre sera ouvert sur les mêmes horaires du lundi au dimanche : de 9h à 18h.

Salle de Hérel – Boulevard des Amiraux – 50 400 Granville

La prise de rendez-vous reste la même :

La vaccination se déroule uniquement sur rendez-vous. Aucune prise de rendez-vous ne se fera sur place.

Pour cela, vous devez prendre rendez-vous :

- en ligne via Doctolib – CHAG centre de vaccination Covid-19 - Granville
- ou via le numéro vert de la plateforme départementale : 02 79 46 11 56 ou le numéro vert national 0800 009 110

Une fois le rendez-vous obtenu, merci de vous présenter à l'heure du rendez-vous afin d'éviter les regroupements et de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Les candidats à la vaccination seront accueillis par un secrétariat et devront être munis obligatoirement de leur carte vitale et de leur carte d'identité.